

RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT

OBJET : Réseau des bibliothèques de la CAPC – Marché d'acquisition et de renouvellement de documents

Mesdames, Messieurs,

Le réseau des bibliothèques de la communauté d'agglomération doit relancer un appel d'offres pour l'acquisition de documents : livres, CD, DVD. Un appel d'offres pour une durée d'une année (de janvier à décembre 2015) reconductible deux fois (soit jusqu'en décembre 2017), est proposé.

L'appel d'offres comporte 7 lots pour le renouvellement des fonds de toutes les bibliothèques du réseau.

L'allotissement a été réalisé de manière à permettre au plus grand nombre d'acteurs des marchés du livre, de la musique et de la vidéo de postuler, conformément aux recommandations du Ministère de la Culture et de la Communication relatives à l'approvisionnement en documents des bibliothèques publiques. Par ailleurs l'allotissement vise également à limiter le volume du marché, afin de ne pas risquer de déstabiliser des acteurs de taille modeste.

* * * * *

VU l'article 3 alinéa II.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n° 6 du conseil communautaire du 12 novembre 2001 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, notamment les bibliothèques,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 22 avril 2014 déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU les articles L.2122-21-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) qui permettent que la délibération chargeant le Président de souscrire un marché puisse être prise avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché, sur la base d'une estimation de l'étendue du besoin et du montant prévisionnel du marché,

VU les articles 57 et suivants du code des marchés publics relatifs à la procédure d'appel d'offres

Délibération du bureau prise par délégation

du 13 octobre 2014

n° 5

page 2/2

VU l'article 10 du code des marchés publics relatif à l'allotissement,

CONSIDERANT la nécessité de renouveler les collections des bibliothèques du réseau de la CAPC,

Le bureau, ayant délibéré, décide :

- de lancer la procédure d'appel d'offres pour l'acquisition et le renouvellement de documents pour le réseau des bibliothèques de la CAPC concernant la période de janvier à décembre 2015, estimée à 92 500 € H.T., et reconductible deux fois pour une période d'un an, conformément aux éléments ci-dessous :

Achat courant pour le renouvellement des fonds

Lot n° 1 : livres adultes de fiction

Lot n° 2 : livres adultes documentaires

Lot n° 3 : livres jeunesse (fiction et documentaires)

Lot n° 4 : bandes dessinées adultes et enfants

Lot n° 5 : CD de musique

Lot n° 6 : DVD (films de fiction et documentaires)

Lot n° 7 : livres enregistrés

pour un montant annuel maximum de 95 000 € H.T.

- d'autoriser le président de la communauté d'agglomération ou son représentant à signer les marchés à venir, ainsi que toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de cette opération.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Transmis à la sous-préfecture, le 15/10/14

Publié au siège de la CAPC, le 15/10/14

n° 8379

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER